

Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique



Association affiliée à la **Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme**



Sous le n° 3044 - Ayant l'Agrément pour la Formation aux Premiers Secours Par Arrêté n° 406 du 17 Mars 1997 renouvelé par la DSCGR.NC

Formation année 2026



SAVOIR NAGER C'EST BIEN – SAVOIR SAUVER C'EST MIEUX

Formation : BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)

Assurée par des Formateurs Nationaux et Entraîneur Sauvetage Côtier / Natation Sportive et Secourisme.

Public Visé :

Toute personne qui désire travailler en tant que **Sauveteur Aquatique**.

Conditions d'entrée :

- Avoir 17 ans le jour de l'examen.
- Être reconnu apte médicalement à la pratique du sauvetage aquatique
- Être titulaire du PSE1 (Premiers Secours en Équipe niveau 1) à jour de sa formation continue.
- **Réussir les tests** « d'évaluation physique » internes à l'ASO2/FFSS

Durée de la Formation : sur 4 mois (eau plate - en mer et cours de réglementation.) 38h Sauvetage + 16h réglementation = 54 heures.

Dates programmées pour 2026 :

Juillet - août - septembre et octobre 2026 examen 1^{ère} semaine de novembre 2026

La Réglementation se fera en cours théorique salle COSMOS 6^{ème} km (Le soir 18h – 20 h)

Sauvetage : entraînement en eau plate 2 fois par semaine - (le soir de 18h à 20 h)

Sauvetage sportif en mer (matin 6 h45/8 h15 ou 17 h00/18 h30 sur 4 samedis)

- **Les tests de sélection avec le jury**, se feront à la piscine de Boulari Mont Dore, fin du mois de juin. et ensuite « entretien » pour expliquer votre motivation.

Puis attribution du dossier d'inscription si réussite.

Lieux : piscine de Boulari au Mont Dore – et complexe sportif Mélissa Delaveuve au 6^{ème} km.

Tarif de la formation : 100 000 FCFP par Stagiaire.

Payable à la remise du dossier d'inscription (possibilité de payer 4 fois)

V.M.A (Validation du Maintien des Acquis) BNSSA

Avoir son PSE1 à jour de sa Formation Continue annuelle.

Tarif de la formation VMA : 50 000 FCFP par stagiaire.



BNSSA



Matériel que vous devez avoir pour la formation : un maillot de bain – bonnet de bain – lunettes de natation - une paire de palmes – un masque avec un tuba dissocié – une bouteille d'eau – et un short et tee short spécialement pour le sauvetage à personne.

Important : Présence obligatoire pour l'ensemble des cours Merci !

Une convention sera signée entre le stagiaire et l'ASO2.

Rôle et missions

- Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade.
- Surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite.
- Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.

Objectifs : Prévention et sécurité

- Être capable de sécuriser, surveiller et sauver ou ranimer si besoin est, les personnes sous votre responsabilité.

Le contenu de la formation sera dans le dossier d'inscription.

Association Action Secours Oxygène BP 30515 98895 NOUMEA CEDEX Nouvelle-Calédonie

Présidente Sylvia LUCET- 77 56 46 – Courriel : sylvia53az@gmail.com

Secrétaire : Franck LADRECH - 83 50 66 Courriel ASO2 : aso2.ffss@hotmail.fr

Trésorière : Valérie ARMAND – 95 78 86 – valerie.armand@gmail.com

RIDET : 442 962 001

18/02/2026